

L'année suivante, il épouse Jeanne LeSelle Duclos et s'établit au pays définitivement.

C'est en 1691 qu'il prend le titre d'aide-major de Montréal, grade qu'il conserve jusqu'à son décès.

Parmi les devoirs de sa charge, il avait, semble-t-il, celui de veiller à la sécurité de la ville et ceci lui attira une affaire désagréable que nous allons résumer en peu de mots.

Le 28 juillet 1707, vers huit heures et demie du soir, il faisait sa ronde ordinaire à la tête d'un piquet de soldats ; rendu près des Récollets, il envoya ses subalternes voir si tout était tranquille du côté de la porte de Lachine et lui s'engagea rue St-Pierre. Au coin de la rue Saint-Sacrement, il aperçut une femme et un homme qui causaient discrètement "dans l'ombre de la nuit".

Dans de telles circonstances les femmes ne se déconcertent point. Celle-ci s'avança bravement vers l'officier qui reconnut aussitôt Catherine Patissier, épouse de Pierre Hervé dit Pacaud, surnommée "la petite Pacaud" et qui devait être jolie autant qu'aimable si l'on s'en rapporte aux procédures.

M. de Clérin, d'après sa version, la fit pénétrer dans un jardin voisin pour la sermonner à l'aise ! Il lui reprocha sa conduite, l'exhorta à changer de vie, puis menaça de la chasser de Montréal.

Trouvant que la conversation durait trop, le compagnon de la dame survint et bâtonna rudement l'officier qui n'eut pas le temps de sortir son épée !

L'aide-major, va sans dire, fit arrêter le "vilain" et sa prétendue complice, mais les procès sont parfois des boîtes à surprise !

Après trois mois de plaintes, de requêtes et d'interrogatoires, le plaignant fut condamné à payer des dommages à madame Hervé et le principal inculpé était élargi sous caution en attendant une reprise d'instance... qui ne fut pas reprise !

M. de Clérin en appela au Conseil Souverain et celui-ci confirma la sentence du tribunal de Montréal. (1)

* * *

(1) Archives judiciaires de Montréal, août, septembre et octobre 1707 et Jug. et délib. du C. S., V, 715.